



Et les gagnants 2009 sont...



Comme chaque année, même en période de crise, nous avons vécu ce 22 avril la remise de la 5^e édition des Trophées de l'Assurance non Vie, organisée par Laurent FEINER et Muriel STORRER.

Mais la crise ne touche pas trop la non Vie, en effet les assureurs peuvent être affectés dans leurs réserves et placements, mais leurs résultats opérationnels en non Vie reste bons. Puisse cette cérémonie le rappeler et faire comprendre au public que la crise financière est avant tout bancaire. La mode de la bancassurance est peut-être en train de pâlir.

Regardons donc vers nos produits traditionnels, vers la base du métier de courtier, d'offrir des produits qui rassurent et offrent aux assurés des couvertures qui leurs permettent de préserver leur patrimoine. Nous disons préserver, et non fructifier, ça, c'est l'affaire des spéculateurs. Le métier

de l'assurance est le long terme, la stabilité et la sécurité.

Cette année encore nous devons remercier tous les assureurs d'avoir participé à cette « épreuve », car c'en est une. Le Jury analyse, découpe, consulte, vérifie toutes les conditions générales des différents produits. Ils sont douze à être récompensés et dix-huit à avoir participé dans les différentes catégories. Le choix n'est pas simple, car la pondération entre les critères est fort subjective. Heureusement, le courtier est là pour faire le tri et conseiller utilement l'assuré, car ce n'est pas toujours le meilleur produit qui est à conseiller, mais plutôt celui qui correspond exactement aux attentes et besoins de l'assuré, n'en déplaise à certains censeurs style Test Achat qui voudrait ne vendre que leur maître choix.

Les Trophées de l'Assurance non Vie récompensent les meilleurs produits d'assurance de l'année écoulée en diverses catégories.

Mais qui dit Trophée dit jury, lourde tâche et grosse responsabilité, car ce prix peut influencer de manière positive ou négative le jugement d'un consommateur. L'assurance c'est couvrir ce que l'assuré attend, c'est anticiper les risques et donner la couverture ad hoc à, chaque client, particulier, indépendant, chef d'entreprise ou simple citoyen. Mais seul le courtier peut avec des produits standards faire du « sur-mesure ». Ne l'oublions pas et soyons prudent un bon produit n'est rien sans une adaptation au client.

Le jury est composé de Messieurs :

- Lucien DELTOMBE, Président du jury.
- Paul Bruyère, Professeur et Conseiller en communication assurancielles.
- Freddy BOELS, Président, Federatie voor Verzekerings- en Financiële tussenpersonen (FVF).
- Patrick CAUWERT, CEO, Feprabel.
- Laurent FEINER, Journaliste, Administrateur délégué Decavi.
- Marc WILLAME, Principal Advisor Financial Services, PricewaterhouseCoopers.
- Francis VAGUENER, Directeur, Watson Wyatt.

Regrettons une fois de plus que la parité Hommes/femmes ne soit pas respectée.

16 Catégories et donc 16 Lauréats

Catégorie 1 : Assurance Incendie (assurances multirisque habitation - risques simples)

Nominés : Axa Belgium, Fortis Insurance Belgium, Mercator Assurances.

Lauréat : Axa pour sa police Confort Habitation - Formule Maximo : ce contrat offre une couverture optimale du bâtiment et du contenu. La règle de la limite par objet (au choix du client) permet d'éviter la règle proportionnelle pour le contenu. La formule Maximo offre une extension de certaines garanties à la



Laurent FEINER et Muriel STORRER lors de la remise des trophées non vie en 2008

souscription du vol et permet de couvrir les secondes résidences, y compris en vol. Retenons un tarif avantageux, une couverture très large et des conditions de souscription très simples.

Catégorie 2 : Assurance Incendie Commerces (risques simples)

Nominés : Avéro Belgium, Axa Belgium, Fortis Insurance Belgium.

Lauréat : Axa pour sa police Extensia Commerce : particularités : lorsque le risque est également à usage privé (important pour les indépendants et PME), l'assuré bénéficie des conditions avantageuses de la police Confort Habitation pour l'ensemble du bâtiment et même de Maximo s'il souscrit le vol.

Catégorie 3 : Assurance RC Auto

Nominés : Ethias, Fortis Insurance Belgium.

Lauréat : Ethias pour son Eco-package auto mais aussi pour ses garanties Bob et Mobility gratuites et une offre complète pour les acquéreurs de véhicules « verts », associant une réduction de prime, un éco-staging et même une formule de crédit au taux allégé, mais nous sortons du domaine de l'assurance.

Catégorie 4 : Assurance Auto - dégâts matériels

Nominés : Axa Belgium, Fortis Insurance Belgium, Generali Belgium, Nateus.

Lauréat : Fortis : Dommage que FIB ne ressorte pas dans la catégorie précédente, car la vraie nouveauté est la RC Max, mais comme c'est souvent les qualités de l'Omnium qui déterminent le choix du consommateur, la RC suit généralement. Notons le libre-choix du réparateur sans influence sur la franchise, ni sur la prime, l'absence d'augmentation de la prime en dégât matériel après un sinistre en tort, le libre choix de la franchise (0 %, franchise 0-Click, une gamme complète de franchises entre 2 et 10 %) et le Pack Auto+ qui permet une absence de dégressivité durant 24 mois.

Catégorie 5 : Assurance RC Vie Privée

Nominés : Axa Belgium, Ethias, Fortis Insurance Belgium, Generali Belgium, Nateus.

Lauréats : Nateus qui offre des garanties fort étendues : les actes intentionnels des enfants mineurs d'âge sont couverts jusqu'à 16 ans. Le plafond pour la défense pénale, recouvrement des dommages et litiges

contractuels avec l'assureur est à 500.000 €.

Catégorie 6 : Assurance Protection juridique (automobile)

Nominés : Arag, Audi.

Lauréat : Arag pour sa police PJ « Family Mobility All In » : Outre la présence de la garantie Bob, on notera la possibilité de couvrir tous les véhicules de la famille pour une prime forfaitaire sans devoir renseigner à l'assureur la plaque de ceux-ci et pour autant qu'ils soient immatriculés au nom du preneur ou d'un membre de la famille vivant au foyer.

Catégorie 7 : Assurance Gens de Maison

Nominés : Fortis Insurance Belgium, Generali Belgium, Mensura, Nateus.

Lauréat : Mensura. Il est vrai que les différences sont faibles dans de tels produits qui sont très réglementés, mais le but de cette nouvelle catégorie est surtout d'attirer l'attention du consommateur sur l'importance d'une telle couverture. On relève, entre autres, les garanties élevées et l'absence de limite au niveau du nombre de personnes assurées.

>>> **Catégorie 8 : Assurance Assistance aux personnes**

Nominés : Europ Assistance, Mondial Assistance.

Lauréat : Europ Assistance pour sa police Business Premium : Elle couvre les déplacements tant professionnels que privés et peut-être étendue aux membres de la famille vivant sous le même toit. Sans oublier le remboursement illimité des frais médicaux et une garantie « Désagrément Voyage ».



Laurent FEINER et Muriel STORRER lors de la remise des trophées non vie en 2008

Catégorie 9 : Assurance Soins de santé (hospitalisation)

Nominés : DKV Belgium, Fortis Insurance Belgium.

Lauréat : DKV pour son Plan IS2000 : Les distinctions successives reçues par ce produit (5^e année consécutive) sont aussi le résultat d'une longue expérience, et peut être du manque de réelle concurrence dans ce créneau.

Catégorie 10 : Assurance Voyage

Nominés : Europ Assistance, L'Européenne, Mondial Assistance.

Lauréat : L'Européenne pour sa police Go Safe Police Annuelle : c'est un contrat « All Risks » qui permet de combiner plusieurs formules : Full Option Prestige et Full Option All Risks avec des garanties élevées.

Catégorie 11 : Trophée de l'innovation

Nominés : Fortis Insurance Belgium (AG Care Business), Fortis Insurance Belgium (Du modèle classique bancassurance vers un modèle innovant de synergie banque-courtage), Vivium (S² Pack).

Lauréat : Vivium pour le S² Pack qui est un produit d'assurance auto destiné aux jeunes conducteurs. Il se caractérise par l'installation dans la voiture d'un système qui permet de relever les données statistiques relatives

aux habitudes de conduite de l'assuré, mais également de lui apporter différents services après un accident : parmi ces services gratuits, notons entre autres les fonctionnalités e-call (envoi automatique d'un message vers un assistant en cas d'accident) ou la localisation du véhicule après vol.

Catégorie 12 : Concept Particuliers

Nominés : Arag, Axa Belgium, Avéro Belgium, Fortis Insurance Belgium.

Lauréat : Avéro pour sa police Residentio qui est un véritable package réservé aux buildings. Residentio répond aux besoins spécifiques des copropriétaires et des syndicats.

Catégorie 13 : Concept PME

Nominés : Avéro Belgium, Axa Belgium, Fortis Insurance Belgium, Nateus.

Lauréat : Fortis Insurance Belgium pour Modulis & les Pack Modulis : le concept Modulis regroupe les assurances non vie d'un client indépendant, profession libérale ou PME dans un seul dossier. Le regroupement offre plusieurs avantages dont le fractionnement gratuit des primes et un bonus « Bon client » de 10 %. Les « Pack Modulis » permettent d'offrir à certaines professions (kinésithérapeutes, salons de coiffure, boulangers-pâtisseries, dentistes, pharmaciens, courtiers, etc.)

des garanties très spécifiques qui couvrent les risques propres à leurs activités.

Catégorie 14 : Trophée de la meilleure campagne publicitaire

Nominés : Allianz, Axa Belgium, Europ Assistance.

Lauréat : Allianz pour sa campagne Car Plan – www.ensifflant.be « En sifflant au volant » sous-titre du spot radio, « votre courtier est le copilote idéal ». Il s'agit d'une campagne de notoriété qui vise à soutenir le rôle du courtier dans la promotion de l'assurance automobile. L'originalité est de présenter cette assurance de façon sereine, sans mettre en évidence le risque et surtout d'associer son canal de distribution (le courtage) dans sa promotion.

Catégorie 15 : Trophée du courtage

Lauréat : Nateus.

Ce trophée est décerné non pas par le jury, mais sur base d'une enquête réalisée auprès des courtiers membres de Feprabel et FVF.

Patrick CAUWERT
patrick.cauwert@feprabel.be